



IFORD

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

Lauréat du Prix des Nations Unies pour la Population 2011

AVIS D'APPEL D'OFFRE DE CANDIDATURE

Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (PRCS2) de l'IFORD

RECRUTEMENT DE QUINZE (15) CADRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR L'ATELIER DE FORMATION SUR L'EXPLOITATION ET LA DIFFUSION DES DONNEES D'ETAT CIVIL ET LES STATISTIQUES DE VIE EN AFRIQUE

1. **Préambule** : L'IFORD a obtenu, de la Banque Africaine de Développement (BAD), un financement pour le programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS2). L'IFORD a l'intention d'utiliser une partie des ressources attribuées pour effectuer les paiements autorisés au titre d'un contrat de services de consultants individuel à signer avec un Expert Démographe-Statisticien de catégorie Senior, spécialiste en Analyse des données d'Etat civil.
2. **Contexte** : L'Institut de Formation et Recherche Démographiques (IFORD) a ouvert ses portes en novembre 1972, à la suite d'un accord intervenu le 9 novembre 1971 entre le Gouvernement du Cameroun et l'Organisation des Nations Unies. Depuis sa création jusqu'au 30 juin 1982, l'IFORD était financé et administré conjointement par les deux signataires de cet accord de 1971.

Une régionalisation des instances de l'Institut est intervenue en juillet 1982 avec la mise en application de nouveaux statuts, la décentralisation de la gestion au profit de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et l'élargissement du Conseil d'Administration à l'ensemble des 25 pays francophones d'Afrique (+ la Guinée Equatoriale) desservis.

De juillet 1992 à décembre 1999, l'IFORD est une institution intergouvernementale africaine de formation et de recherche ayant le statut d'organe parrainé par la CEA et rattachée, sur le plan académique, à la défunte Université de Yaoundé et depuis janvier 1993 à l'Université de Yaoundé II. Depuis janvier 2000 l'IFORD a le statut d'Organisme Intergouvernemental de formation et de recherche doté d'une autonomie administrative et financière et rattaché, sur le plan académique, à l'Université de Yaoundé II.

La reconnaissance par les Nations Unies de la pertinence des missions de l'IFORD auprès des Etats Membres et des partenaires s'est traduite en mars 2011 par la désignation de l'IFORD comme Lauréat du Prix des Nations Unies pour la Population. Ces missions, au nombre de trois, ont été assignées à l'IFORD dès sa création à s'avoir :

- la formation des spécialistes africains de haut niveau en Sciences de la population ;
- la promotion de la recherche sur les problèmes de population et développement en Afrique ;
- l'appui technique aux pays africains et aux partenaires en Sciences de la population et les domaines connexes.

Cet avis s'inscrit dans les première et troisième missions

3. **Objectif de la formation** : De façon générale, cet atelier vise à renforcer les capacités des cadres nationaux ressortissants des pays membres et partenaires de l'IFORD dans l'amélioration de leur système d'état civil et à l'utilisation accrue de ses services et produits au service du développement. Autrement dit, il est question pour les participants :
 - d'avoir un aperçu général des principales composantes d'un système national d'état civil, tout en décrivant les caractéristiques et les fonctions d'un système d'état civil ;
 - d'acquérir des aptitudes nécessaires pour moderniser le fonctionnement et la gestion d'un système d'état civil ;
 - de se doter des aptitudes nécessaires pour concevoir, modeler et gérer le système d'état civil dans leur propre pays ;
 - de maîtriser les outils et méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des données d'état civil ;
 - de comprendre l'importance de l'état civil tant pour l'Etat, les citoyens et la société ;

- de prendre conscience de leur rôle d'agents de développement et de promotion des collectivités locales ;
 - de maîtriser les textes de loi qui régissent l'état civil et les sanctions encourues en cas de manquement constaté ;
 - de se familiariser aux différentes approches de communication pour la conception et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation auprès des populations.
4. **Principaux résultats attendus:** Les participants sont :
- formés sur les outils et techniques d'organisation et de gestion des systèmes d'état civil en Afrique ;
 - initiés aux méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des données d'état civil ;
 - capables d'identifier les sources des données d'état civil, les problèmes liés à ces sources ;
 - capables de relever les dysfonctionnements internes et externes liés à la gestion des données d'état civil ;
 - sensibilisés sur l'importance des données d'état civil.
5. **Profil des participants :** Peuvent participer à l'atelier, les experts en charge de l'état civil et des questions de population ; les experts en charge de la santé et de la sécurité, de l'administration publique et privée ; les officiers et agents de l'état civil ; les équipes techniques (informaticiens, statisticiens) ; les Partenaires Techniques et Financiers de développement (PNUD, BM, UNFPA, FNUAP, UNICEF, OMS, etc.). Bref, les administrations prioritaires sont : les Collectivités Territoriales Décentralisées (Mairies), les Instituts Nationaux de Statistique (INS), Ministère de la justice.
6. **Durée et lieu de l'atelier :** L'atelier durera dix (10) jours ouvrables, soit du 4 au 13 septembre 2017. Il se tiendra dans la salle d'informatique de l'IFORD, situé au Campus de Ngoa Ekelle, Université de Yaoundé I.
7. **Modules de formation : L'atelier couvrira entre autres, les modules suivants :**
- *Modalité de fonctionnement et de gestion d'un système d'état civil*
 - *Exploitation, analyse et dissémination des données d'état civil*
 - *Etapas de modernisation d'un système d'état civil.*
 - *Modalité de fonctionnement et de gestion d'un système d'état civil*
 - *Elaboration de programmes d'Information, d'Education, et de Communication*
 - *Informatisation des faits d'état civil*
 - *Gestion, fonctionnement et tenue des faits d'état civil*
 - *Elaboration d'un cadre juridique*
 - *Principes et protocoles concernant la communication et l'archivage des documents individuels*
8. **Composition du dossier de candidature :** (i) une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif de l'IFORD, (ii) un CV détaillé.
9. **Modalités de participation :** Le tarif de la formation est fixé à la somme de 250 000 FCFA TTC. L'inscription comprend les supports de formation, l'attestation de formation, les logiciels, la logistique et la restauration. **NB : Les frais de billet d'avion et de séjour des participants étrangers seront pris en charge par l'IFORD.**
10. **Dépôt et date de réception des candidatures :** Les manifestations d'intérêt seront fournies en un (01) original et deux (02) copies, le tout placé dans une enveloppe fermée portant expressément la mention « CANDIDATURE_ATELIER RENCORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES SUR LES DONNEES D'ETAT CIVIL » et seront déposées ou transmises par E-mail à iford@iford-cm.org avec copie à nguendoyongsi@gmail.com au plus tard le 31 août 2017 à 12 heures (TU).
11. L'adresse du dépôt des dossiers de candidatures présentés sous enveloppe fermée est :
- IFORD – DIRECTION EXECUTIVE
BP 1556, Yaoundé
Cameroun